

12/10/2023 – Grève du 13 octobre 2023 dans les écoles

Groupe Scolaire Julie-Victoire DAUBIÉ :

HASNON



Une partie importante
du personnel sera en grève
ce vendredi 13 octobre 2023.

**Par conséquent
les services de cantine
et de garderie ne
pourront être assurés.**

Possibilité pour les enfants de
ramener un pic-nic froid
pour le déjeuner
dans le réfectoire scolaire.

Ecole de Cataine :

HASNON



En raison du mouvement de
grève du 13 Octobre 2023
et suite à l'absence
du personnel qui encadre
les enfants
pour les mêmes raisons,

**nous sommes dans
l'impossibilité
d'accueillir vos enfants.**

Comptant sur votre compréhension.

**05/10/2023 – Vacances de la
Toussaint au Dragon d'Eau**

Centre Aquatique de Saint-Amand-les-Eaux

**Du samedi 21 octobre
au dimanche 5 novembre 2023**

Vacances de la Toussaint

Venez
TREMBLER !!!



**Au dragon
d'eau**

Centre Aquatique
Intercommunal de l'Amandinois

Ouvert le matin
**MERCREDI
1^{er} novembre**

Programme des vacances



Ventrigliss et structures gonflables

Tous les après-midi



Leçons de natation

De 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15

Tous les matins

Animation enfant

« Parcours et jeux de relais »

De nombreux lots à gagner !

De 15h00 à 16h00

le mardi 24 octobre et
le vendredi 3 novembre

Ouvert le matin

MERCREDI 1^{er} novembre

de 8h30 à 12h / Cours d'AquaBike à 8h45

Après-midi spécial

HALLOWEEN

Le mardi 31 octobre !

De 14h30 à 17h30

Participez au jeu de piste effrayant pour gagner des bonbons dans une ambiance monstrueuse et lumineuse !



Concours des meilleurs déguisements

Venez déguisés, une photo sera prise à l'accueil du Dragon d'Eau et les plus beaux déguisements seront récompensés !!!



N'ayez pas peur... et venez vous dépenser pendant le Grand Aquafitness* spécial Halloween à partir de 19h !



L'Offre Super Méchante !

1 place **ADULTE** achetée

=

1 place **ENFANT** offerte

Au dragon deau

LIKEZ
NOTRE PAGE
FACEBOOK
AuDragonDeau



03 27 33 99 00

Toutes les infos sur
dragondeau.fr



**27/09/2023 – Informations
CPAM**

Prescription de transport



Besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez vous après une hospitalisation ? L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport, si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions. Pour cela votre médecin traitant vous remet une **prescription médicale de transport**.

La prescription médicale de transport remise par votre médecin précise le mode de transport que vous pouvez utiliser et les conditions particulières s'il y en a. Par exemple le besoin d'un accompagnement par un proche.

Vous devez respecter le mode de transport prescrit par votre médecin sauf si vous avez recours à un mode de transport moins onéreux.

Vous faites les démarches pour vous faire rembourser depuis votre compte ameli.

3 types de transport peuvent être prescrits :

- le **transport individuel** : vous êtes autonome et capable de vous déplacer seul ou accompagné par un proche ;
- le **transport assis professionnalisé** : vous avez besoin d'une aide technique et vous devez voyager assis ;
- le **transport en ambulance** : votre état de santé impose de voyager allongé et/ou surveillé.

Trouvez votre transport assis professionnalisé ou votre ambulance agréée sur l'annuaire santé d'ameli.fr

Pour en savoir plus : www.ameli.fr

SIMPLIFICATION DE VOTRE DEMANDE DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Gagnez du temps avec [votre compte ameli](#) : dans la rubrique *Mes démarches* > *Faire une demande de Complémentaire santé solidaire*. Facile, votre demande est maintenant simplifiée grâce à la déclaration automatique de vos ressources.



Pour savoir si vous êtes éligible consultez le [simulateur de droits](#) en ligne sur ameli.fr

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant](#) sur ameli.fr ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr

**19/09/2023 – Inscriptions au
Mini-Centre d'automne**

HASNON



Mini Centre de Loisirs

du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023

INSCRIPTIONS à la journée

dans la limite des places disponibles

du 18/09 au 08/10

sur la plateforme de réservation cantine/garderie*



Tarif variable selon le quotient familial. **Merci de fournir votre attestation CAF.**



Le Nord fait ses Jeux !



Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - accueil@hasnon.fr

**18/09/2023 – Atelier « Des
Formes et des Couleurs »**

PROGRAMME CULTUREL DES MÉDIATHÈQUES DE LA PORTE DU HAINAUT SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2023

HASNON

Bibliothèque municipale

Animation gratuite sur inscription

03 27 21 67 17

ATELIER « DES FORMES ET DES COULEURS »

Samedi 14 octobre > 10h30-12h30

Atelier — Parents/enfants dès 3 ans

Après avoir exploré l'album « Il était une forme » de Cazhale et Cruschiform, jouons et assemblons des formes en bois pour inventer des histoires.

Animé par Sarah Gallet de l'association Interleukin'



11/09/2023 – Distribution des calendriers des pompiers

La distribution des calendriers des pompiers commencera ce jour.

Cette vente pourra se poursuivre jusqu'au 31 décembre de domicile en domicile.



06/09/2023 – Informations
CPAM



Étudiants, adoptez les bons réflexes

Dès vos 18 ans, vous devenez un « assuré autonome », c'est-à-dire que vous n'êtes plus « ayant droit » de vos parents. Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, il y a quelques réflexes simples à adopter.

Créez votre compte ameli

Le compte ameli permet de mettre à jour vos informations personnelles et de réaliser plus de **40 démarches en ligne** pour être mieux remboursé.

Transmettez vos informations bancaires (RIB)

Enregistrez votre **relevé d'identité bancaire personnel** sur votre compte ameli pour le remboursement de vos frais de santé.

Mettez à jour votre carte Vitale

Une fois par an minimum et à chaque changement de situation, dans certaines pharmacies.

Déclarez votre médecin traitant

Pour un meilleur suivi et remboursement.

Étudiants étrangers

Inscrivez-vous sur etudiant-etranger.ameli.fr afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études en France.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [ameli](https://ameli.fr)

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?
Créez-le dès maintenant sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



MES TIPS SANTE, LE COMPTE INSTAGRAM DE L'ASSURANCE MALADIE

À quoi sert la carte Vitale ? Pourquoi se faire dépister d'une IST ?
Doit-on toujours passer par son médecin traitant ?

Quiz, témoignages, vrai ou faux...

Le compte Instagram « Mes tips santé » répond de manière ludique et interactive aux questions santé que peut se poser un jeune.



S'abonner au compte Instagram « [Mes tips santé](https://www.instagram.com/mes_tips_sante) » de l'Assurance Maladie.



@mes_tips_santé

24/08/23 – Prochaines distributions des Restos du Cœur

Les distributions ont lieu un jeudi sur deux de 10h à 12h à l'espace solidarité, rue du rivage.

Les prochaines distributions auront donc lieu :

- le jeudi 31 août
- le jeudi 14 septembre
- le jeudi 28 septembre

Pour les nouveaux bénéficiaires les inscriptions sont toujours possibles durant cette période n'oubliez pas de vous munir de votre feuille d'imposition, de votre coefficient familial de la CAF et de vos factures d'énergie.



**16/08/2023 – Atelier Produits
d'entretien naturels**

JEUDI
21 SEPTEMBRE
2023
10H-11H30



SIAVED
Producteur de Ressources

ATELIER

DE FABRICATION DE

PRODUITS D'ENTRETIEN NATURELS

Inscriptions obligatoires et
renseignements :
au 03.27.21.67.15

Atelier Gratuit

Pensez à ramener vos bocaux vides !

Salle de la Gare
Avenue Juste Monier

ville d'Hasnon

CAPITALE MONDIALE DE LA FLÉCHETTE



Le SIAVED vous propose un atelier de fabrication de produits d'entretien naturels le jeudi 21 septembre 2023 à 10 h à la Salle de la gare (avenue Juste Monier)

D'une durée d'1 h 30 environ, lors de cet atelier les participants fabriqueront sur place 2 produits ménagers.

N'oubliez pas de ramener des bocaux en verre vides

Inscriptions obligatoires au 03 27 21 67 15

**25/07/2023 – Informations
CPAM**



Et si votre cœur essayait de vous dire quelque chose ?

Aujourd'hui, l'insuffisance cardiaque touche 1,5 million de Français, notamment les plus de 60 ans. Malgré sa progression dynamique, l'insuffisance cardiaque et ses symptômes restent peu connus. Ainsi, en France, entre 400 000 et 700 000 personnes en souffrent sans le savoir.

4 signes d'alerte

Pris isolément, ils sont peu spécifiques, mais leur association ou leur survenue récente doit alerter.

- **L'essoufflement ou dyspnée** : difficulté à reprendre son souffle après un simple effort ou au repos.
- **Les œdèmes** : sur les pieds et chevilles.
- **La prise de poids** : 2 à 3 kgs en quelques jours sans explication.
- **La fatigue physique** : lors d'activités quotidiennes, comme la marche, la montée des escaliers ou le port de charge.

En présence de l'un ou plusieurs de ces symptômes, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant.

Le diagnostic et la recherche de sa cause

Le bilan médical permet au médecin de confirmer l'insuffisance cardiaque, d'en évaluer la gravité et d'en rechercher la cause. Une prise en charge adaptée ralentit l'évolution de la maladie et prévient la décompensation cardiaque.

- **Un bilan sanguin** : pour rechercher des anomalies des graisses, de la glycémie, des fonctions rénales, hépatiques...
- **Un bilan cardiaque** : pour rechercher des anomalies sur le cœur et les poumons.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT SUR VOS 2 CARTES VITALE

Vous êtes parents ? Inscrivez votre enfant sur vos deux cartes Vitale.

Ainsi, lors d'une consultation, n'importe quel parent peut présenter sa carte Vitale et être remboursé plus rapidement.

Depuis [votre compte ameli](https://ameli.fr), rubrique *Mes démarches*, puis choisissez «Inscription sur deux cartes Vitale»



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant](https://ameli.fr) sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code
pour accéder à ameli.fr